

# Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



## Délibération 2013-095 du 15 Avril 2013

L'an deux mil treize, le quinze avril à dix neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-ARTOIS s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les Membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes Odile CONSTANT – Josiane STORET – Chrystèle LECTEZ

MM. Julien MAHIEU - Eric REMY - Gislain BOURY - Philippe GORGUET - Benoît CAILLE - Serge NACRY  
Roland DELOBELLE - Jean-Noël MENAGE - Julien FORESTIER - Xavier LEROUX - Denis BASSEUX -  
Gabriel TRANNIN - Jean-Pierre POUTRAIN - Jean DESCAMPS - Michel DELAUTRE - Christian HEMAR -  
Lucien RZEPKOWSKI- Xavier DUQUESNE - Henri TABARY - Lucien CORBEAU - Jules LAUDE - François  
KOLASA - Hervé COPIN - Dominique DELEPLACE - Patrick MACHUT - Daniel BEDU - Alain CHAUSSOY –  
Jean-Marc LETEILLIER -

Xavier DUQUESNE, absent et excusé, a été suppléé par M. Daniel LAVOISIER  
Henri TABARY, absent et excusé, a été suppléé par M. Bernard DOBOEUF  
Lucien CORBEAU, absent excusé, a été suppléé par Mme Carole TOURBEZ  
Jules LAUDE, absent excusé, a été suppléé par M. Alcide THUILLET  
François KOLASA, absent excusé, a été suppléé par Mme Claudette DUPREZ  
Hervé COPIN, absent excusé, a été suppléé par M. Joël LOCQUET  
Dominique DELEPLACE, absent excusé, a été suppléé par M. Philippe SAUVAGE  
Patrick MACHUT absent excusé, a été suppléé par Michel LALISSE  
Daniel BEDU, absent excusé, a été suppléé par M. Régis RICHARD

Alain CHAUSSOY, absent et excusé, a donné pouvoir à M. Bernard DENNE  
Jean-Marc LETEILLIER absent excusé a donné pouvoir M DUPREZ  
Chrystèle LECTEZ absente excusée a donné pouvoir à M. Michel LALISSE

Objet : Développement économique - Budget Primitif 2013 – Cellules commerciales -  
Tableau des subventions 2013

La séance ouverte, Monsieur Le Président présente le projet de budget établi au titre de l'exercice 2013 pour le budget annexe Développement Economique et Cellules Commerciales.

Monsieur Le Président détaille les différentes écritures et précise les subventions qu'il y aurait lieu d'approuver concernant le vote de ce budget.

Monsieur Le Président propose notamment d'approuver la subvention versée au titre de l'Association BGE créateur d'entreprises pour la participation non versée en 2012 pour un montant de 4000,00 € et pour la participation 2013, s'élevant à un montant de 6 715,44 €.

Monsieur Le Président propose également d'approuver le versement d'une subvention à l'Association ADER Initiative Artois Entreprise, pour un montant de 8 705,20 €, correspondant à une cotisation de 0,30 € par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- d'approuver le projet de budget primitif présenté au titre du budget annexe Développement Economique Cellules Commerciales
- d'approuver le versement des subventions :
  - à l'Association BGE créateur d'entreprises pour un montant de 4 000,00 € correspondant à la participation non versée au titre de l'exercice 2012,
  - à l'Association BGE créateur d'entreprises pour un montant de 6 715,44 € au titre de la participation de l'exercice 2013
  - à l'Association ADER Initiative Artois Entreprise, pour un montant de 8 705,20 €

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 16 avril et transmission en Préfecture le 16 avril 2013.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage  
Le 16 avril et transmission  
en Préfecture le 16 avril 2013.  
Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE



Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE

